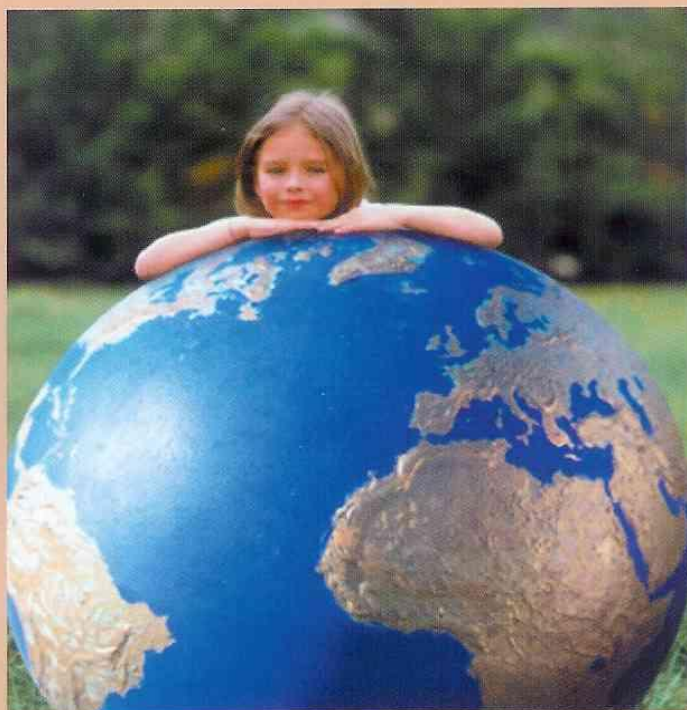


**Donnez
une seconde
vie à vos
déchets !**



Mémo Guide du Tri Sélectif



Ne jetez pas... Triez !

► PRÉPARER À LA MAISON LES 3 FAMILLES DE PRODUITS À DÉPOSER DANS LES CONTENEURS DES PAV (Points d'Apports Volontaires)

Bouteilles & Bocaux en verre	Journaux, magazines, prospectus	Emballages
		
Sans capuchon, ni capsule	Sans sachet, ni ficelle	Bien vidés, sans les imbriquer les uns dans les autres

Emballages ? Qu'est-ce que c'est ?

Bouteilles et flacons plastiques avec bouchons



Boîtes métalliques égouttées et canettes aluminium



Briques alimentaires



Cartonnettes



► AMENER CES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

- Les cartons bruns pliés.
- Les ferrailles.
- Les huiles de vidange.
- Les huiles végétales.
- Les déchets dangereux.
(batteries, peintures, solvants, aérosols non vidés).
- Les produits électroménagers, informatiques (DEEE).
- Les gravats.
- Le bois.
- Les déchets verts.
- Les encombrants.



Attention : Les piles et les pneus sont repris gratuitement par le revendeur. Les médicaments doivent être déposés à la pharmacie. Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs textiles répartis sur tout le territoire.

► METTRE DANS LE COMPOSTEUR TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES

► METTRE EN SAC PLASTIQUE CE QUI EST DESTINÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

- Les papiers sales ou souillés.
- Les pots de crème et de yaourt.
- Les petits emballages en plastique autres que bouteilles et flacons.
- Les gobelets en plastiques.
- Les barquettes alimentaires.
- Les films et sacs plastiques.
- Les couches culotte...





Pays de Faverges
Sources du Lac d'Annecy



Infos pratiques

Aurélien Cep
(Médiateur Environnement)
Tél.: 06 33 15 26 09

Déchèterie
Tél.: 04 50 44 64 11
dechetterie@pays-de-faverges.com

Infos disponibles sur :
www.pays-de-faverges.com
/ Environnement
/ Gestion des déchets



Ne déposez pas vos sacs par terre

IMPORTANT

Les bacs à ordures ménagères ne sont pas des minis déchèteries !

Jetez seulement les déchets qui vous restent après avoir tout trié.

N'y mettez pas vos gros cartons, vos déchets verts, la vieille batterie ou l'ordinateur cassé.

Amenez-les à la déchèterie de Faverges afin qu'ils soient recyclés !



Si le bac d'ordures ménagères est plein, ne déposez pas vos sacs par terre (ils sont souvent déchirés et les déchets éparpillés), portez-les dans l'un des mille autres bacs du canton !